# INFOS

**n° 48 Automne 2012**

## Le bulletin communal de LAGRASSE

# SOMMAIRE


## Le mot du maire

## Commune

4 - Conseil municipal du 5 juin 2012
5 - Association Ville et métiers d'art
6 - Courrier des lecteurs

## Intercommunalité

8 - Conseil communautaire du 17 juillet 2012

## Les associations

10 - Le théâtre de l'Hyménée
10 - Association Or
11 - Le Marque-page
12 - Les amis de Notre Dame du Carla
13 - Office du tourisme
13 - Amicale féline lagrassienne
14 - Le foyer d'éducation populaire

## Et tout le reste ...

15 - Et en bref
16 - La rédaction, mode d'emploi
17 - Vos suggestions


Photo de couverture : Le repas dans la bergerie restaurée du Carla

# Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont sur le site et annoncées de la même manière.

# ÉDITORIAL

Le mot du maire

L'élément essentiel de notre action municipale est la recherche constante du lien social. C'est dans cet esprit, avec mon équipe, que nous essayons de faire vivre cette démocratie en rendant compte régulièrement de nos actions. Mais diriger, c'est aussi faire des choix, prendre des initiatives, qui peuvent ne pas plaire et soulever parfois des objections et des critiques. Si je peux les comprendre, les remettre dans un contexte, les atténuer, je souhaite que leur expression se fasse dans le cadre du respect mutuel.

Soyez certains que notre action, vise que la préservation de l'intérêt général.

Les deux sujets porteurs d'inquiétudes sont le stationnement des véhicules et la divagation volontaire de certains chiens.

En ce qui concerne le stationnement, j'ai demandé aux agents chargés de la sécurité d'appliquer l'arrêté que j'ai pris suite aux décisions que la commission m'a soumis en date du 5 avril 2012.

Pour l'errance des chiens ce sont toujours les mêmes personnes qui laissent divaguer leurs animaux. Je tiens à le redire clairement, je ne céderai rien et nous allons continuer à faire respecter les arrêtés municipaux.

Avec mon équipe, nous suivons pas à pas la feuille de route sur laquelle vous nous avez apporté votre confiance.

Aussi, avant la rentrée scolaire, nous venons de rénover les deux classes de la maternelle ainsi que la garderie périscolaire afin que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. L'école est l'institution fondamentale de la République, celle qui lui donne son sens et sa grandeur. Le savoir reste en effet le seul élément qui offre aux enfants leur émancipation, le sens de la responsabilité afin qu'ils deviennent des citoyens libres.

Lors des deux dernières réunions le conseil municipal a délibéré pour adhérer à la nouvelle communauté de communes du grand lézignanais.

L'actuelle communauté de communes de Lagrasse va être dissoute avant la fin de l'année et Lagrasse intégrera la nouvelle communauté de communes de Lézignan au 1er janvier 2013.

Cette réforme voulue par les gouvernements de droite comme de gauche impliquera un changement d'imposition avec des bases et des taux différents de ceux appliqués aujourd'hui, espérons que ces changements seront modérés.

Enfin, à la veille des vendanges, je voudrai apporter mon soutien aux viticulteurs car la récolte s'annonce de faible quantité et les sangliers occasionnent des dégâts très importants.

Je sais que la qualité sera au rendez-vous et que le millésime 2012 sera exceptionnel pour le plus grand plaisir de tous les amateurs de bon cru.

*René Ortéga*

# Le conseil municipal

## Séance du 5 juin 2012

*Présents : Jacques Alquier, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, René Ortega, Chantal Pouytes, Martine Raynal, Philippe Rey, , Jean-Paul Salvagnac, Alphonse Snoeck.*

*Procurations :*
*Sandra Rey à Audrey Betbeder*
*Antoine Chapelot à Alphonse Snoeck.*

*Absents : Cécile Jenin*

*Secrétaire de séance : Martine Raynal*

Le maire rappelle que lors du dernier conseil municipal en date du 6 avril 2012, les comptes de gestion 2011, les comptes administratifs 2011 ainsi que les budgets 2012 ont été tous approuvés à l'unanimité.

Le maire informe le conseil municipal que le mardi 15 mai 2012, il s'est rendu en compagnie de M. Jean-Marc Huertas ABF (Architecte des Bâtiments de France), Jacques Alquier et Simon Barreda à Montpellier à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de rencontrer Delphine Christophe (Conservatrice en chef). L'objectif de cette visite était de trouver une solution au déblocage de la ZPPAUP. Mme Delphine Christophe nous a proposé de transformer le dossier ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) en AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) afin de pouvoir le présenter à la CRPS (Commission Régionale du Patrimoine et des Sites). Parallèlement M. Jean-Marc Huertas a proposé que son collaborateur au SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine), M. Chevallier prenne en charge ce dossier et le présente à la CRPS sous sa nouvelle appellation AVAP de manière à sortir de toutes ces contraintes qui régissent notre règlement d'urbanisme et notamment la loi de 1930.
La transformation de la ZPPAUP en AVAP implique la création d'une commission de treize membres :
Deux représentants de l'État ; le maire et les quatre adjoints, René Ortega, Jacques Alquier, Philippe Descroix, Audrey Betbeder et Jean-Paul Salvagnac ; deux conseillers municipaux, Bernard Fraisse et Chantal Pouytes ; deux représentants de la culture, Jean-Pierre Sarret et Germain San Pablo ; deux représentants des commerçants et artisans, Alphonse Snoeck et Jean-Pierre Terencio.
Il soumet au vote la décision, le conseil municipal donne son accord.

Le maire informe que notre réseau électrique manque de puissance pour alimenter l'ensemble du village durant la période hivernale. Après négociation avec le syndicat (SYADEN), celui-ci propose la mise en place d'un nouveau transformateur rue Droite afin de pallier ces chutes de tensions ponctuelles. Le coût de cette opération s'élève à 83 000 €, subventionné à 90 % par le SYADEN (soit 74 700 €), reste 10 000€ à la charge de la commune. Le conseil municipal approuve.

Le maire expose la nouvelle réforme intercommunale et rappelle que le conseil municipal n'a jamais délibéré pour son rattachement à une nouvelle intercommunalité. Il propose de se rapprocher de la communauté de communes du Lézignanais et de délibérer en ce sens. Il soumet le choix au vote du conseil, qui décide par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, de se rapprocher de la CCRL.

Le maire signale qu'il a reçu une demande, de la part de M. Miquel propriétaire du domaine des Auzines, d'autorisation d'installer un compteur électrique au niveau de la station de pompage de Boysède. Le maire rappelle qu'il possède un droit de pompage sur Cicéron et qu'il a obtenu de la part de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) de le déplacer sur Boysède. Le conseil ne voit aucun inconvénient à ce que M. Miquel installe un compteur électrique à la station de Boysède.

Concernant la police municipale : suite au désistement d'un de nos deux gardes-champêtres, le maire propose d'embaucher M. Thierry Rodiere, de demander son assermentation et lui confier les missions suivantes : police du stationnement et encaissement des camping-cars. Accord du conseil.

La parole est donnée à Philippe Descroix. Il rappelle que le règlement des marchés n'est plus appliqué depuis plusieurs années. Il propose de revoir l'arrêté ainsi que les tarifs. Le conseil approuve.

Le maire informe que des panneaux fleurissent un peu partout dans Lagrasse et aux alentours. Alphonse Snoeck signale que nous sommes régis par la charte de qualité des plus beaux villages de France et que notre label peut nous être retiré de ce fait. Il propose d'installer des panneaux normalisés aux entrées des parkings et voir une signalétique bien précise à l'intérieur de la commune.
Il profite de la parole pour signaler que les bénévoles

de la bibliothèque sont ravies de l'informatisation de celle-ci par la mairie.
Il signale que M. Rolland Oulès numérise bénévolement les 4 000 ouvrages en stock.
Mme Catherine Oulès demande qu'un responsable pour la bibliothèque soit désigné.
Il est demandé qu'une borne soit mise en place rue des Remparts (rue de la bibliothèque), du côté de la rue du Consulat pour empêcher les véhicules de stationner.

Le maire demande au conseil municipal de voter l'IAT(indemnité d'administration et de technicité) pour l'agent de maîtrise, le conseil approuve.

# Les commissions municipales travaillent.

## Association Ville et Métiers d'Art

Délégué : Alphonse Snoeck

**Assemblée générale de Ville et Métiers d'Art.**
**4 juillet 2012 au Sénat, Palais du Luxembourg.**

À l'ordre du jour :

Approbation du rapport moral et rapport financier, (qui sont à votre disposition en appelant Alphonse Snoeck 04 68 43 14 42)

Présentation en résumé, des travaux des ateliers techniques qui ont lieu au cours de l'année à Paris, en régions et plus particulièrement en Languedoc-roussillon où Lagrasse tient toujours une bonne place.

Exposé de Daniel Therond, chef du service de la culture, du patrimoine et de la diversité au conseil de l'Europe qui encourage tout particulièrement les élus locaux des communes labellisées VMA à développer localement le savoir-faire spécifique du terroir.
Exposé de la fondation Culture & Diversité en concertation avec l'UNESCO par M. Loul Combres Mmes Catherine Ledig et Françoise Sabatier. Ils insistent sur la nécessité de conjuguer le concept "Ville et Métiers d'Art et Terre de Savoir-Faire "

Politique touristique.
M. Jean-René Morice à exposé une convention réalisée entre l'université d'Angers et les Métiers d'art.

Un groupe de travail se constitue actuellement entre l'association nationale des maires des stations classées & des communes touristiques. (À suivre attentivement)

M. Jean-Michel Delisle, président de l'INMA (Institut National des Métiers d'Art) rapporte les résultats des Journées européennes des métiers d'art 2012.

M. Carlos Loranjo Medeiros représentant des métiers d'art à Lisbonne nous fait part de son expérience en matière de métiers d'art et croissance économique.

Au centre de la crise économique, actuellement 45 000 entreprises sont répertoriées sous le label Métiers d'art au Portugal.
Il associe les clés du succès aux conditions suivantes :

1 - La capacité à créer et à innover.
2 - L'aptitude à ouvrir les formations au savoir faire et au savoir gérer.
3 - Savoir évaluer la croissance économique et le développement social dans les communes, les départements et les régions.
4 - Associer les métiers d'art et l'entreprenariat (création de nouvelles entreprises innovantes) startup's. Pour pérenniser leurs activités dans l'avenir il convient de surmonter les difficultés à prendre des places de marché en faisant appel aux sociétés financières qui proposent des financements à risque.

5 - Faire des métiers d'art la base d'une économie de luxe.

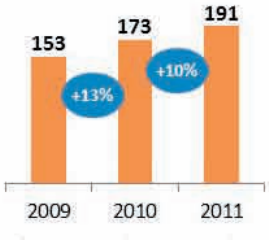


*Évolution du marché mondial des produits de luxe en milliards d'euros*

6 - Faire des métiers d'art la base d'une politique culturelle de protection du patrimoine.

7 - Associer les métiers d'art et le tourisme.

8 - Faire des métiers d'art un exemple d'intégration sociale pour les jeunes, les minorités et participer par la même occasion à la migration des connaissances.

9 - Développer une politique de communication et intégrer les réseaux sociaux (nationaux, européen, internationaux – UNESCO- patrimoine culturel immatériel, réseaux des villes créatives) afin d'éviter certaines incompétences qui tentent à dire que ce que nous ne savons pas n'existe pas.

11 - Défendre la notoriété des métiers d'art.

12 - Faire des métiers d'art un outil de différenciation dans un monde globalisé par l'affirmation des différences et des spécificités.

13 - Donner par les métiers d'art un sentiment d'appartenance et d'estime de soi.

14 - Étudier l'évaluation économique des métiers d'art.

15 - Étudier les impacts économique (directs, indirects et induits) des métiers d'art au niveau des collectivités locales et territoriales, support au développement local.

# Courrier des lecteurs

Une lectrice nous interpelle pour rappeler, avec juste raison, que les élus sont là pour répondre à vos questions, vos remarques, vos récriminations..., mais que leur conjoint ou conjointe n'a pas à servir de réceptacle à ces demandes. Nous ne pouvons qu'approuver.

De nombreux courriers sont parvenus à la mairie cet été concernant le stationnement. La rigueur souhaitée par l'équipe municipale pour résoudre les problèmes liées au stationnement a provoqué diverses réactions, nous vous donnons ici les extraits de deux courriers reçus en mairie.

« *Avec mon mari, nous avons passé une semaine dans votre village début août. Nous avons suivi avec passion les rencontres du Banquet, et avons été fort bien accueillis par la population, les commerçants. [...]*
*Un seul problème le stationnement... et surtout l'agent fort zélé pour verbaliser les voitures stationnées, même à des emplacements prévus pour.*
*Certes, vous avez établi un plan de stationnement afin d'éviter des embouteillages de voitures '' crampons ''. Nous sommes prêts à le comprendre.*
*Mais, n'était-il pas judicieux, d'apposer un '' papillon '' d'avertissement, faisant comprendre la subtilité du marquage au sol.*
*Quel mauvais souvenir que cette '' prime '' indûment payée !... »*

- - -

*«Suite à notre séjour à Lagrasse, comme chaque année au mois d'août, je voulais vous féliciter pour le stationnement interdit dans le village, sauf avec autorisation sur les places de parking marquées au sol.*
*Propriétaire depuis maintenant une vingtaine d'années, nous avons apprécié de ne pas avoir de voiture tampon devant chez nous. [...]*
*La commission mise pour le stationnement est sérieuse apparemment, les contraventions servent à quelque chose.*
*Nous pensons que c'était nécessaire, vu les problèmes que procurent les voitures dans tous les villages[...]*
*Mais, car il y a un mais ! Dommage que les Lagrassiens ne jouent pas le jeu et ne montrent pas l'exemple[...]»*

L'intégralité de ces courriers peut être consultée en mairie.

Ah! si nos si nombreux amis les chiens savaient lire !
On pourrait peut-être les persuader, plus facilement que certains maîtres et certaines maîtresses, que les rues d'un des plus beaux villages de France où l'on est amené-e-s à marcher les yeux levés pour admirer les beautés architecturales, où de jeunes enfants jouent au ballon, ne sont pas compatibles avec leurs déjections, pour ne pas employer un mot plus expressif.
On pourrait peut-être les amener à convaincre leurs maîtres et maîtresses d'avoir dans la poche un sac en plastique pour débarrasser le chemin de molles et nauséabondes traces de leur passage, à déposer dans la poubelle la plus proche.
On peut rêver en nettoyant les crottes déposées presque chaque jour devant sa porte...
Ou, connaissant les habitudes de ces animaux aux rites sociaux bien caractérisés, imaginer que certains coins de rue ou montants de porte rituellement arrosés depuis des siècles ont acquis de ce fait un surplus d'intérêt historique. Et des WC publics pour chiens ?
Une habitante un peu navrée de voir son village de plus en plus enmerdé.

# Le conseil communautaire

Convocation en date du : 10/07/2012
Affichage en date du : 10/07/2012
Nombre de conseillers en exercice : 22 / présents : 17

## Réunion du 17 juillet 2012

L'an deux mille douze, le dix-sept juillet à 18 h 30, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Maisonnade.

*Présents : M. Séguy (Arquettes-en-Val), M. Bernède (Caunettes-en-Val), Mme Ferreira (Labastide-en-Val), MM. Ortega, Fraisse et Descroix (Lagrasse), M. Cambra (Mayronnes), M. Andrieu (Montlaur), M. Lacube (Pradelles-en-Val), M. Jean (Rieux-en-Val), Mme Rivière (Saint-Martin-des-Puits), M. Maisonnade (Saint-Pierre-des-Champs), Mme Cavayé (Serviès-en-Val), Mme Duchez-Gaguet et M. Azaïs (Talairan), M. Perallon (Taurize), Mme Arnaud (Villar-en-Val).*
*Absents : M. Aguilhon (Fajac-en-Val), M. Ferrié (Montlaur) M. Limouzy (Ribaute), M. Gérard (Tournissan), M. Arié (Villetritouls).*
*Secrétaire de séance : .M. Jean (Rieux-en-Val).*

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie les membres présents. Monsieur Jean est désigné comme secrétaire de séance.
Mme Duchez-Gaguet souhaite juste apporter une précision par rapport au dernier compte rendu, à savoir que le terrain où la micro crèche pourrait être implantée n'est pas encore viabilisé.
Le compte rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée.

**ENFANCE ET JEUNESSE**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que nous avons finalisé les fiches actions auprès de la CAF et que nous sommes en mesure de leur présenter le reste à charge de la collectivité pour chacune des années du contrat enfance et jeunesse.
À noter qu'en date du 20 mai 2011, les statuts de la communauté de communes ont été modifiés pour pouvoir apporter son soutien financier aux associations et collectivités qui interviennent en matière d'enfance et jeunesse sur le territoire intercommunal, à savoir en terme d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), de garderie périscolaire, et de multi accueil de la petite enfance et de l'enfance. Que cette aide financière a pour but de soutenir les dépenses de fonctionnement et de personnel de ces structures afin que ces dernières poursuivent leurs activités tout en améliorant et en optimisant leur offre d'accueil d'un point de vue qualitatif.
Monsieur le Président précise que pour 2012, il a été prévu au budget de la communauté de communes la somme de 156 735€ de participation pour l'enfance et jeunesse.
Pour 2013, le montant prévisionnel de reste à charge pour l'intercommunalité s'élève à 133 365€, après déduction faite de la PSEJ, c'est-à-dire de la prestation CAF dans le cadre du contrat enfance et jeunesse. Ce reste à charge comprend les accueils extrascolaires et périscolaires, ainsi qu'un volet de formation et de coordination.
À noter que les micro-crèches mentionnées dans le CEJ ne seront opérationnelles qu'en 2014. Ce qui porte le reste à charge pour la collectivité à 270 000€ en 2014 et à 278 000€ en 2015, une fois la PSEJ déduite.Ces coûts élevés inquiètent certains

élus, notamment pour la partie Val d'Orbieu pour qui la compétence enfance et jeunesse ne sera pas déléguée à la communauté de communes de région Lézignanaise élargie. De plus, rien ne prédit que les aides de la CAF se poursuivront en 2016.
Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir s'engager moralement sur la volonté de mettre en œuvre l'ensemble des fiches actions présenté dans le cadre du CEJ pour garantir à notre territoire la pérennité d'un service public enfance et jeunesse.
Vote à l'unanimité.

**MISE À JOUR DE LA GRILLE SALARIALE DES AIDES À DOMICILE**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2012 du SAD(Service d'Aide à Domicile), en date du 18 octobre 2011 et du 2 avril 2012, ce dernier a été présenté et voté sur la base d'une augmentation salariale des aides à domicile, en s'attachant plus particulièrement à mieux valoriser les diplômées. Le renouvellement des contrats de travail en CDD a tenu compte de cette valorisation salariale, mais nous n'avons toujours pas procédé aux avenants des contrats de travail des agents en CDI.
À noter également que nous devrons proposer un CDI au cours de l'année 2012 à certaines aides à domiciles qui remplissent les conditions d'ancienneté, à savoir que 4 agents sont concernés.
Vote à l'unanimité.`

**MOTION DE SOUTIEN POUR UNE GARE LGV À L'OUEST DE NARBONNE**

Monsieur le Président rappelle que dans les prochains mois se joue une partie de l'avenir de l'Aude.
En effet, dès l'automne, l'État décidera de l'implantation d'une gare à Narbonne sur la ligne nouvelle à grande vitesse Montpellier – Perpignan. Idéalement située au croisement avec la ligne Toulouse – Narbonne, elle sera un atout pour le développement économique de nos territoires.
Autour du Grand Narbonne, communauté d'agglomération, et du département de l'Aude, avec la participation de Carcassonne agglomération, les principales collectivités se sont unies pour soutenir ce projet et faire en sorte que la décision nous soit favorable.
Afin de démontrer que cette gare, située à l'ouest de Narbonne, ouverte sur l'ensemble du département, est bien la gare de tous les Audois, il paraît pertinent de demander à chaque conseil intercommunal et municipal de voter une motion de soutien, afin de mobiliser plus largement.
Vote à l'unanimité.

**DIVERS**

Monsieur Andrieu demande au Président ce qu'il adviendra des aides à domicile qui sont en arrêts maladie ou en congés parental dans le cadre du transfert de personnel au CIAS de l'agglomération de Carcassonne.
Monsieur le Président précise qu'il ne sera rien fait de particulier car ces agents comptent parmi les effectifs du service d'aide à domicile de la communauté de communes du canton de Lagrasse. Elles seront donc transférées d'office au CIAS de l'agglomération de Carcassonne.
La séance est levée

# Les associations

## Théâtre de l'Hyménée

Comme dirait l'autre : *Drôle de monde où l'on « gère » les enfants et où l'on « rassure » les marchés…*

Mais on a entendu dire qu'il y allait avoir un peu de « changement », non ?… Maintenant ? Demain ? On ne sait pas, mais on garde espoir.!

En tout cas, à l'Hyménée, on a beau moral…

Notre spectacle *« Les Jolies Loques »* (créé avec une part de la subvention municipale qui nous est accordé, et, du coup, le logo de Lagrasse apparaissant sur tous nos documents : affiches, dossiers, etc…), ce spectacle, donc, est appelé à une légère tournée heureuse : le 13 octobre à Alenya (66), le 27 octobre à l'espace culturel des Corbières (Ferrals, 11), peut-être le 14 novembre à Riom (63), les 5 et 6 avril à Brive (19), et le 18 avril au théâtre municipal de Carcassonne (11)
Tout lecteur/lectrice de ce bulletin est le/la bienvenue à l'une ou l'autre de ces dates.

Nous commençons la production et le travail d'une nouvelle création, une adaptation inédite et théâtrale d'après le récit *Les Poilus* de Joseph Delteil. Nous serons en première résidence de création à Ferrals mi-novembre avec une présentation au public le 22 novembre à 19 h.

Toujours à Ferrals, l'**atelier théâtre adultes** démarre le lundi 1er octobre, à 20 h. Les cours auront donc lieu tous les lundis soirs.

À Lagrasse cette fois, l'Hyménée accueille les **cours de taï-chi** (mardis et mercredis de 19 h 15 à 21 h 45 au nouveau foyer) et de chi-quong (les samedis de 10 h à 11 h à la mairie), cours dirigés par M. Fabien Verrier.

Nous interviendrons toujours en milieu scolaire, notamment cette année avec plusieurs collèges du Carcassonnais pour un projet mis en place par le conseil gnéral et l'ATP de l'Aude, puis, vraisemblablement comme l'an dernier, au collège de Chalabre.

Et nous pensons déjà aux spectacles que notre communauté de communes accueillera pour **Scènes d'enfance 2013.**

Voilà pour le principal de notre actualité. « La rentrée, c'est maintenant ! »

Bien cordialement,

*L'association Théâtre de l'Hyménée.*

www. theatredelhymenee.com
hymenee@orange.fr

---

## Association Or

Les danses d'Israël sont inspirées de tous les folklores du monde. Vous y trouverez un grand nombre d'influences musicales et de styles. Nous dansons essentiellement en groupe, ronde ou ligne, danses de couple. Venez essayer !

**ATELIER DÉBUTANTS**
jeunes à partir de 12 ans et adultes
**samedi matin de 10 h à 13 h**
animé par Catherine de Laet.
Il n'est pas nécessaire d'avoir un acquis préalable en danse. L'envie de danser suffit.

**ATELIER AVANCÉS**
**samedi après-midi de 14 h 30 à 18 h 30**
animé par Claire Medjadj et Catherine de Laet

**Samedis prévues pour fin 2012:**
La reprise était le 15 septembre, la suite ce sera les **20 octobre - 24 novembre -15 décembre.**
Les samedis se terminent par un repas partagé le soir suivi d'une soirée danses pour tous.

Détails et renseignements
http://ordanses.moonfruit.fr
ordanses@yahoo.fr
04 68 43 15 48 ou 04 68 65 53 79

*Catherine Ribo et Philippe Descroix*

## Le Marque-page

### D'UN BANQUET DU LIVRE À L'AUTRE…

**Le Banquet d'été 2012 – « Ombre lumière de la solitude » – a connu une très belle réussite.**
La fréquentation tout d'abord : en moyenne, trois cents personnes ont assisté avec intérêt à chacune des rencontres programmées tout au long de la semaine. Implanté dans le parvis de l'abbaye publique, le chapiteau blanc, visible depuis le village, n'a ainsi jamais désempli, en dépit de la chaleur quelquefois accablante qui a plombé les Corbières. Ce chapiteau constituait une nouveauté, rendue nécessaire par les contraintes resserrées de sécurité qui régissent désormais de façon excessive tous les lieux de réunion publique, l'abbaye n'y échappant désormais plus.
Mais le plus important, c'est cette affluence incontestable qui témoigne ainsi d'un désir fort, partagé par de plus en plus de personnes, de profiter de la disponibilité des vacances pour réfléchir ensemble au monde.
De plus, la qualité et la diversité des interventions des écrivains, philosophes, historiens, ethnologues et autres théoriciens présents, l'intensité des différents ateliers (balades de découverte de la flore et de la faune, civilisation grecque, philosophie, cinéma et histoire), la générosité des artistes (musiciens, comédiens, cinéastes) ont fait de ce Banquet un moment rare de savoir et de réflexion partagés.

**Le Banquet d'Été 2013,** du 3 au 9 août, aura pour thème : « La communauté inavouable »…
Mais auparavant, **le prochain Banquet est celui de l'automne 2012.** Il aura lieu du vendredi au dimanche, les 2, 3 et 4 novembre prochains. Le thème ? « L'effervescence de l'invention : de Charles Cros à aujourd'hui ». Outre l'écrivain et inventeur, originaire de Lagrasse, seront évoqués des créateurs qui ont pris d'assaut les frontières établies entre les disciplines artistiques, scientifiques : ainsi, Alfred Jarry et son père Ubu, Dada et les surréalistes, l'Oulipo, etc.
Ce Banquet sera également l'occasion de rendre hommage - ou plutôt de faire signe - à deux chers disparus : Gérard Bobillier, cofondateur des éditions Verdier, qui a écrit un beau texte sur Charles Cros ; Pierre Dumayet, homme de télévision et écrivain qui résidait à Bages et dont les romans témoignent d'une inventivité débordante, nourrie notamment de ses lectures de Raymond Queneau.

Enfin, rappelons que tout au long de l'année 2012-2013, la Maison du Banquet propose **des ateliers et stages de littérature, d'écriture et de philosophie,** accessibles à tous.
**Pour toute information :**
la Maison du Banquet & des générations
abbaye publique BP 5 11220 Lagrasse
lamaisondubanquet@orange.fr
http://www.lamaisondubanquet.fr
04 68 32 62 89 / 04 68 91 46 65.

## Les amis de ND du Carla

**Pèlerinage de septembre à la chapelle du Carla**
Le dimanche 2 septembre, à l'initiative de son association, la chapelle de ND du Carla ouvrait ses portes pour le traditionnel pèlerinage à l'occasion de la fête de la Nativité de la Vierge.
La météo nous ayant annoncé du beau temps, les tables étaient disposées sur l'esplanade par l'équipe de volontaires. Peu de temps après, les pèlerins d'un jour commençaient à prendre place dans la chapelle. Apres le chapelet commenté par le père Louis-Marie de l'Abbaye , l'assistance devenue nombreuse a participé à la célébration présidée par le père Louis Lopez curé de notre paroisse. Les fidèles s'unissant aux cantiques appropriés à la fête de la Vierge, dirigés par Jean et sa guitare.et accompagnés au synthétiseur par M. Souillard de Talairan.
La célébration terminée, avec le chant l'angélus du Carla, les pèlerins d'un jour se dirigeaient vers le calvaire pour la bénédiction des récoltes. Arrivés au somment, il était clair que le temps s'était rafraîchi, avec un petit vent du Nord pas trop chaud. Avant de redescendre, le président invitait l'assistance à se regrouper dans la bergerie pour l'apéritif en excusant l'absence de notre maire, ainsi que du conseiller général retenus par ailleurs. Il soulignait : « Je vous invite à un apéritif assez rapide, puisque nous allons occuper la bergerie pour le repas, je demande à chacun de participer au déménagement du matériel, vous verrez, cela sera vite fait. » Comme demandé, tous les convives, se sont activés à dresser les tables dans les deux bergeries et sous le porche. En fait, il fallait faire la place pour près de 140 personnes, pour 130 inscriptions ! C'était la première fois depuis sa restauration que ces bâtiments étaient ainsi utilisés. Il n'aurait pas fallu être plus nombreux. Au menu Jean-Luc nous régalait avec un excellent coq au vin. Pour terminer le repas, les participants se réchauffaient avec le café, en appréciant les incontournables « bougnettes » de Marthe ! Merci à tous.

*Régis Mazet*

## Office de tourisme cantonal

**Premier bilan de la saison**
Malgré la conjoncture économique et semble t-il une baisse de fréquentation dans de nombreux sites pôles du département, les chiffres de l'office de tourisme restent très satisfaisants. À noter cependant une forte augmentation de passages pour les mois d'avril, mai et juin ce qui compense la baisse conséquente du mois d'août.
Curieusement, les saisons intermédiaires attirent de plus en plus de visiteurs mais surtout des excursionnistes. Il faut attendre le mois de septembre et d'octobre pour confirmer ce premier bilan…

**Animations**
Les brocantes de juillet et d'août ont connu un véritable engouement. Pas moins de 90 emplacements ont été réservés et les chineurs ou amateurs d'objets anciens étaient au rendez-vous. Les terrasses des restaurants de la Promenade étaient quant à elles bien remplies...

**Message à l'attention de nos adhérents**
Nous vous rappelons qu'il vous appartient de mettre à jour la page qui vous concerne sur notre site internet *www.lagrasse.com* par le biais de votre code d'accès. N'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir si vous rencontrez des problèmes à ce niveau ou même si vous avez égaré votre mot de passe. Pensez également pour ceux qui ne l'ont déjà fait à insérer des photos ce qui rendra notre site beaucoup plus attractif pour les nombreux internautes qui le consultent.

**La maison du patrimoine**
Avril à août 2011 : **5 800 visiteurs**
Avril à août 2012 : **7 800 visiteurs**.
Comme pour l'office de tourisme, une importante hausse de fréquentation pour les mois d'avril, mai et juin.

**Le petit coin boutique**
Pour tous ceux qui pourraient être intéressés, voici quelques ouvrages en vente sur notre région.
Lagrasse 12 siècles d'histoire Eugène Bareil.
Le cœur des Corbières et son patrimoine Jacques Michel Ducrois.
Colin Brunel dans l'Aude du XXIe siècle Kathy Falguera.
Nouveau : Bloc notes avec images plafonds de la Maison du Patrimoine.

*Marlène Fabre.*

## Amicale féline de Lagrasse

Dans cet article, la priorité de notre association et de ses membres est de rendre hommage à Mme Céline Hamon, notre amie et notre trésorière. Nous nous associons au chagrin de la famille.

Sans son aide, sa pugnacité, cette association n'aurait jamais vu le jour, seule je n'aurais jamais eu le courage et la volonté de la créer, elle a toujours, discrètement, œuvré au développement et au maintien de notre association.

Nous lui devons beaucoup et exprimons encore une fois par ce biais, notre reconnaissance, notre respect et notre amitié à notre amie.

L'association à ce jour continue sa campagne de stérilisation, malgré les difficultés rencontrées (manque d'endroits sécurisés pour installer les cages, tels que des jardins, des cours, celles-ci ne pouvant être déposées en pleine rue sans surveillance).

Nous avons pu faire adopter trois chatons qui avaient été abandonnés.

L'approvisionnement des points de nourriture et d'eau (notamment chez Mme Carbonnel et rue des Remparts) se poursuit, chaque soir.

Il est à noter que des doléances ont été formulées à l'encontre de notre association, concernant de la nourriture périssable déposée rue des Remparts, à même le sol ou dans des granges désaffectées.

Je tiens à signaler que l'association n'est en aucune façon responsable, la seule nourriture que nous distribuons, est une nourriture sécable (croquettes), qui est distribuée dans des récipients en plastique.

Un communiqué a été placardé, chez les commerçants, invitant les habitants, à ne plus nourrir les chats errants rue des Remparts, l'association s'en chargeant.

L'association a prévu d'organiser un spectacle afin de mieux se faire connaître et de faciliter ses activités, au cours du dernier trimestre 2012.

*La présidente de l'Amicale Féline de Lagrasse*
*Patricia Bonutto*

## Foyer d'éducation populaire

L'accueil de loisirs et l'accueil jeunes ont fonctionné tout cet été du 9 juillet au 24 août. Un projet axé sur l'ouverture d'esprit des enfants de 3 à 12 ans pour stimuler leur créativité avec des activités liées sur le thème du sport, de la culture, la découverte, l'art et le spectacle. Des sorties organisées tels que VTT, plage, visite des lamas de la montagne noires, optimist (petit bateau à voile), balades,…

Ainsi que des mini-camps sportifs à La Forge à Quillan (canoë-rafting, tir à l'arc, accrobranche), culturel à Fontcalvy, découvertes des joies du camping,…

Pour les 12-17 ans le sport était de la partie avec deux séjours à savoir le Playa-tour à Port-Leucate (ultimate = frisbee, beach-volley, sandball = hand-ball de plage,…) et un séjour à La Forge à Quillan où ils ont pu apprécier les activités tels que le canoë-rafting, l'accrobranche et la via corda (escalade). Ainsi que différentes soirées (pizza, loup-garou, grillades,...) rencontres avec les jeunes de Montlaur, festival off de Carcassonne, sorties plage,…

Le FEP et son conseil d'administration tiennent à remercier la mairie, les employés communaux, la communauté de communes de Lagrasse, les parents et les grand-parents pour leur fidélité à l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes, aux salariés et aux résidents du CADA/FAOL (prêt des minibus, animations des ateliers…), à tous les enfants qui ont partagé cet été à nos côtés, et aux animateurs : Audrey, Cassandra, Joy, Romain, Florian, Pauline, Camille sous la houlette d'Émilie, pour leurs implications et leurs dynamismes.

La rentrée scolaire se prépare avec l'arrivée de Maxime Dallaston qui sera votre interlocuteur pour tous renseignements et inscriptions.

L'accueil de loisirs les mercredis et de l'accueil jeunes les vendredis ont repris.
Pour plus d'infos
04 68 43 10 05 - 07 70 18 45 46
fep.lagrasse@gmail.com

## HALTE GARDERIE
## 1,2,3 SOLEIL de TALAIRAN

Nous accueillons des enfants de 18 mois à 5 ans,
nous proposons des activités d'éveil (peintures, comptines, rondes, pates à modeler, psychomotricité, activité autour du livres, jeux libre, jeux d'imitation etc.
Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h,
vos enfants seront accueillis par le personnel qualifié de la halte garderie,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Sabine Remond, directrice
Tél : 04 68 44 05 24
Courriel : 123soleil11@free.fr

## LE COMITÉ DES FÊTES

vous communique les dates à retenir pour ces prochains mois:

**Repas du village**
le 27 octobre;
- - - - -
**Marché de Noël**
1er et 2 décembre.

Notez les dans vos agendas et venez nombreux.

Le comité des fêtes.

## FORMATION PSC 1

(premiers secours)

le lundi 29 octobre
8 h - 12 h & 13h - 17h
40 €/personne

Valérie FAELLI
04 68 43 10 37
pompiers-lagrasse@laposte.net

## Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30
28 octobre
20 novembre
18 décembre

## - ÉTAT-CIVIL -

### Mariages

Esther Betayène et Michel Séguy le 12 juillet
Anne Libicz et Olivier Béghin le 28 juillet
Magali Suchet et Tanguy Irvoas le 13 août

---

### Décès

**Céline Chaboche épouse Hamon** le 26 juillet

# Et en bref ...

**Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.**
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

**Directeur de publication :** René Ortéga
**Chargé de la rédaction :** Philippe Descroix
**Équipe de rédaction :** Les élus municipaux.
**Ont également participé à la rédaction de ce numéro :** Patricia Bonutto, Marlène Fabre, le FEP, Théâtre de l'Hyménée, Le Marque-page, Régis Mazet, Catherine Ribo.
**Conception graphique :** Alphonse Snoeck
**Saisie et mise en page :** Catherine Ribo
**Photocopies :** Les secrétaires de la mairie.
**Agrafage :** Le conseil municipal
**Distribution :** Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux archives départementales de l'Aude.
Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr

**Revue de presse collectée par**
M. & Mme Badiou et Mme Marthe Bernad.
Le classeur avec les articles est à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

**POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION**

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

## POUR LA PROCHAINE PARUTION du n° 49 hiver 2012 aux alentours du 21 décembre

Réunion de rédaction début décembre.
Merci de remettre vos textes et photos
**avant le 25 novembre**
à l'adresse de courriel suivante :

**bulletin.lagrasse@gmail.com**

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48

**Attention quand vous rédigez vos textes**
**Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.**

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

## CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

*400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies*

| BULLETIN | HIVER | PRINTEMPS | ÉTÉ | AUTOMNE |
|---|---|---|---|---|
| Réunion de rédaction | **Début novembre** | Début février | Début mai | Début août |
| LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS | **25 novembre** | 25 février | 25 mai | 25 août |
| Organisation Mise en pages | **du 26 novembre au 8 décembre** | du 26 février au 8 mars | du 26 mai au 8 juin | du 26 août au 8 septembre |
| Vérifications Corrections | **du 9 au 14 décembre** | du 9 au 14 mars | du 9 au 14 juin | du 9 au 14 septembre |
| Photocopies mairie Agrafage | **du 15 au 19 décembre** | du 15 au 19 mars | du 15 au 19 juin | du 15 au 19 septembre |
| Distribution | **21 décembre** | 21 mars | 21 juin | 21 septembre |

Bulletin communal N° 48 Automne 2012

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.